LA BOURBOULE

EN POCHE

RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES

AU

BAIGNEUR ET AU TOURISTE

Prix : 25 centimes

1889

EN VENTE :

A LA BOURBOULE

Aux bureaux de la C^ie^ et aux Établissements de bains

A PARIS

Au siège social, 30, rue Saint-Georges.

22501498091

LA BOURBOULE

EN POCHE

RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES

AU

BAIGNEUR ET AU TOURISTE

Prix : **25** centimes

1889

EN VENTE :

A LA BOURBOULE

Aux bureaux de la Cie et aux Établissements de bains

A PARIS

Au siège social, 30, rue Saint-Georges.

WELLCOME
LIBRARY
pam
WB 760
1889
C 73 b

COMPAGNIE DES EAUX MINÉRALES

DE

LA BOURBOULE

(Puy-de-Dôme).

Société anonyme, Capital : 1,800,000 fr.

Siège social : 30, rue St-Georges, à Paris

Saison thermale du 25 mai au 30 septembre

DURÉE ORDINAIRE D'UNE SAISON

de 21 à 30 jours

Le prix du séjour à LA BOURBOULE varie entre 5 et 20 francs par jour, suivant l'époque, l'hôtel et l'étage.

La Bourboule *est desservie par la gare de* Laqueuille *sur le chemin de fer de Clermont à Tulle.*

A *Laqueuille* des omnibus et des landaus sont à la disposition des voyageurs à tous les trains.

Pendant la saison thermale toutes les gares du réseau Paris-Orléans et du réseau Paris-Lyon-Méditerranée délivrent des billets et enregistrent les bagages directement pour LA BOURBOULE et réciproquement.

DESCRIPTION

DE

LA BOURBOULE

La station thermale.

La Bourboule est située au milieu des montagnes de l'Auvergne, sur un des points les plus pittoresques de la vallée de la Dordogne. Malgré son altitude de 850 mètres au-dessus de la mer, la station thermale jouit d'un climat très doux. Car elle est abritée par le rempart de granit au pied duquel ont jailli les sources minérales, et qui, s'étendant du Sud-Ouest au Nord-Est, la protège contre les vents de l'Ouest et du Nord, tandis que la vallée est, en cet endroit, largement ouverte au Midi et au Levant.

La Bourboule est aujourd'hui une jolie ville offrant des hôtels confortables, des villas et des maisons meublées à la société nombreuse et élégante, qui vient lui demander la santé.

HOTELS, VILLAS ET MAISONS MEUBLÉES DE LA BOURBOULE

HOTELS

Hôtel d'Alger.
— des Ambassadeurs.
— des Anglais.
— des Bains.
— Beauséjour et du Casino.
— Bellevue.
— Bellon et des Iles Britanniques.
— de La Bourboule.
— Bristol.
— du Centre.
— Continental.
— des Deux-Mondes.
— de l'Etablissement.
— des Etrangers.
— de l'Europe.
— de France.
— de Genève.
— du Globe.
Grand-Hôtel.
Hôtel du Helder.
— International.
— de Londres.
— du Louvre.
— Lyon-Bordeaux.
— du Midi.
— Molière.
— des Nations.
— de Nice.
— du Parc.
— de Paris.
— Perrière.
— de la Poste.
— de Russie.
— des Sources.
Splendid-Hôtel.
Hôtel de l'Univers.
— de la Vallée.
— de Venise.
— des Voyageurs.
Pavillon des Familles.

VILLAS

Villa des Bains.
— Beau-Site.
— Belle-Rive.
— Bellevue.
— Bernard.
— du Bocage.
— Cohadon.
— de la Dordogne.
— des Familles.
— Fauriat.
— de Fenestre.
— de Florence.
— La Fontaine.
— de Freneuse.
— du Luxembourg.
— Manry.
— Médicis.

Villa Montel.
— Pauline.
— des Princes.
— Peyronnet.
— Richelieu.
— des Rosiers.
— de la Source Thermale.
— des Suchères.
— des Thermes.
— des Tilleuls.
— du Trocadéro.
— Vendeix.
Castel du Parc.
Châlet du Bel-Air.
Châlet Choussy.
Châlet Fénelon.

MAISONS MEUBLÉES

Maison Bouchaudy.
— Boursin.
— Burlier.
— Chocot.
— Cytère.
— Fournier.
— Giat.
— Guillaume-Gandelon.
— Guillaume-Roux.
— Jouvion.
— Juilliard.
— Lacombat.
— Ve Laudouze.
— Ledourner.

Maison Ve Mallet aîné.
— Maury.
— Massiat.
— Montel.
— Morange-Giat.
— Ve Moulin.
— Pouchol fils.
— Ristier.
— Rochefort.
— Roux-Lacombe.
— Roux-Simon.
— Rozier.
— Tinet.
— Trapon.
— Ve Veysset.

Médecins consultants à LA BOURBOULE pendant la saison thermale.

MM. les Docteurs :

DANJOY, en sa villa, le matin, de 10 h. à 11 h. ; le soir, de 2 h. à 7 h.

DAUZAT, chargé du service de Médecin-inspecteur, en sa villa, le matin, de 9 h. à 11 h. ; le soir, de 2 h. à 9 h.

EYMERY, en sa villa, le matin, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 ; le soir, de 2 h. à 9 h.

HEULZ, *Villa Montel*, le matin de 9 h. à 11 h. ; le soir, de 2 h. à 6 h.

MICHEL (Ed.), *Villa Vendeix*, rue Château, le matin, de 9 h. à 11 h. ; le soir, de 2 h. à 5 h. et de 8 h. à 9 h.

MORIN (Fréd.), en sa villa, le matin, de 9 h. à 11 h. ; le soir, de 2 h. à 9 h.

NICOLAS (Ad.), en sa villa, avenue Thénard (Parc Fenestre), le matin, de 7 h. à 11 h. ; le soir, de 2 h. à 8 h.

NOIR, de Brioude, annexe de l'*Hôtel de Londres*, le matin, de 9 h. à 10 h. ; le soir, de 1 h. à 5 h.

OLIVIER, en sa villa, le matin, de 9 h. à 10 h. ; le soir, de 2 h. à 5 h.

POURCHER, *Maison Dulac-Bernard*, le matin, de 10 h. à 11 h. le soir, de 2 h. à 5 h.

RIBEROLLES, *Hôtel du Centre*, le matin, de 9 h. à 11 h.; le soir, de 2 h. à 5 h.

SOYER, *Villa Richelieu*, le matin, de 10 h. à 11 h.; le soir, de 2 h. à 6 h.

VÉRITÉ, en sa villa, le matin, de 10 h. à 11 h.; le soir, de 2 h. à 8 h.

VEYRIÈRES, *Maison Manry*, le matin, de 9 h. 1/2 à 11 h.; le soir, de 2 h. à 7 h.

MM. LEMERLE, chirurgien-dentiste, professeur à l'École dentaire de Paris, *Splendid-Hôtel*, le matin, de 9 h. à 11 h.; le soir, de 2 h. à 5 h.

MADEUF et PIPET, pharmaciens.

DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS

La Compagnie des Eaux minérales de La Bourboule exploite trois établissements, qui offrent toutes les ressources de l'hydrothérapie moderne et dont les cabinets de bains, vastes et bien éclairés, sont tous munis de baignoires en fonte émaillée et d'appareils de douche locale.

ÉTABLISSEMENT DES THERMES

La disposition et la décoration intérieure de ce bel établissement excitent toujours l'admiration des étrangers. Partout de larges ouvertures laissent pénétrer des flots de lumière qui font ressortir les élégantes peintures à fresque dont sont ornées les murailles dans toutes les parties que ne recouvre pas un revêtement de marbre.

L'entrée principale donne accès dans une vaste galerie centrale, magnifique salle des Pas-perdus, dont le milieu est occupé par une buvette monumentale, et aux extrémités de laquelle aboutissent les galeries de bains affectées l'une aux dames, l'autre aux hommes; les cabinets de bains sont actuellement au nombre de soixante : ce nombre pourra être doublé quand l'établissement sera entièrement achevé.

Sur les côtés de la galerie centrale se trouvent le bureau de distribution des tickets, les cabinets de consultation, les salles d'hydrothérapie chaude et froide, douches horizontales, en pluie, en cer-

cle, etc., où l'eau minérale arrive avec une pression de 10 à 14 mètres, les salles de vapeurs, de massage, le cabinet de pesage et le salon de conversation des dames. — Aux autres extrémités des galeries de bains sont les salles de pulvérisation contenant chacune vingt et un appareils, les salles d'inhalation, de douches ascendantes, de bains de pieds, des vestiaires et des chauffoirs pour le linge.

ÉTABLISSEMENT CHOUSSY

Très complet aussi et bien aménagé, cet établissement comprend tant au rez-de-chaussée affecté en grande partie aux hommes, qu'au premier étage réservé aux dames, quarante-quatre cabinets contenant cinquante-trois baignoires, une très jolie piscine, des salles de pulvérisation, d'inhalation et de vapeur, des vestiaires et un chauffoir.

La buvette est au rez-de-chaussée au milieu d'un vestibule parfaitement conçu. Au premier étage sont installés les bureaux de l'Administration.

ÉTABLISSEMENT MABRU

Construit dans des proportions beaucoup plus modestes que les précédents, il contient 29 cabinets de bains, des salles de pulvérisation et de bains de pieds, un chauffoir.

TRAITEMENT THERMAL

La saison thermale commence le 25 mai pour finir le 30 septembre.

Tout baigneur désirant suivre un traitement, en fait la déclaration au Bureau des tickets, situé dans l'Établissement des Thermes, et reçoit, pour le prix de *douze francs*, une carte d'abonnement lui permettant de boire à toutes les buvettes de la Compagnie. Toutefois, il est délivré aux personnes qui le demandent des cartes d'abonnement au prix de *huit francs*, valables seulement pour la buvette de l'Etablissement Mabru. C'est seulement aussi à cette dernière buvette que sont admises les personnes munies de cartes au *prix réduit* de *cinq francs*, dans les conditions indiquées plus loin, au tarif de la galerie de derrière de l'Etablissement Mabru.

Nulle personne n'est autorisée à boire avant d'avoir présenté à la buvetière sa carte d'abonnement. Cette carte est personnelle et doit être présentée à toute réquisition des employés.

L'abonnement à la buvette est obligatoire pour toutes les personnes qui font usage de l'eau minérale en boisson.

Lorsque plusieurs personnes composant une même famille (père, mère, enfants mineurs), prendront simultanément un abonnement à la buvette, le prix sera abaissé comme suit, si leur nombre dépasse trois :

Pour	4	personnes,	chaque carte personnelle	10	fr.
»	5	»	»	9	
»	6	»	et au delà	8	

PRIX DES BAINS, DOUCHES, ETC., ETC.

ÉTABLISSEMENT DES THERMES

CABINETS DE LUXE

1. Bain simple ou douche locale, linge compris (2 peignoirs, 3 serviettes)	5 fr.
2. Bain avec douche locale (même linge).	8 »

CABINETS ORDINAIRES

1. Bain simple ou douche locale (1 peignoir, 2 serviettes)	3 »
2. Bain et douche réunis (même linge).	5 »
3. Douche supplémentaire	2 »
4. Hydrothérapie chaude et froide, grande douche pour une durée moindre de deux minutes, bain de siège, etc. (1 peignoir et 2 serviettes).	3 50
5. Hydrothérapie chaude et froide, etc., pour chaque minute en plus.	1 »
6. Hydrothérapie froide à l'eau douce (1 peignoir, 2 serviettes)	1 50
7. Bains de pieds (1 serviette).	» 60
8. Douche ascendante ou vaginale (2 serviettes)	1 »
9. Massage sec	3 »
10. Massage humide pendant la douche. .	3 »
11. Douches de vapeur (1 peignoir, 2 serviettes)	2 50
12. Séance de pulvérisation, humage, douche nasale, etc. (1 peignoir, 2 serviettes) .	2 »

ÉTABLISSEMENT CHOUSSY

1. Bain simple ou douche locale (1 peignoir, 2 serviettes.	2 50
2. Bain et douche réunis (même linge) .	4 »
3. Douche supplémentaire	1 50
4. Bain de piscine (caleçon, veston, linge)	3 »
5. Bain de siège (1 peignoir).	1 50
6. Bain de pieds (1 serviette)	» 50
7. Douche de vapeur (1 peignoir, 2 serviettes)	2 »
8. Séance de pulvérisation, humage, douche nasale, etc. (1 peignoir, 2 serviettes). .	1 75

ÉTABLISSEMENT DES THERMES
ET ÉTABLISSEMENT CHOUSSY

1. Séance d'inhalation (1 peignoir, 2 serviettes)	3 »

ÉTABLISSEMENT MABRU
GALERIE DE DEVANT

1. Bain simple ou douche locale (1 peignoir, 2 serviettes), du 25 mai au 15 juin, et du 1er au 30 septembre.	1 30
2 Bain simple ou douche locale (même linge), du 16 juin au 31 août	2 »
3. Bain et douche réunis (même linge), du 25 mai au 15 juin, et du 1er au 30 septembre.	2 »
4. Bain et douche réunis (même linge), du 16 juin au 31 août.	3 »
5. Douche supplémentaire, du 25 mai au 15 juin, et du 1er au 30 septembre.	» 70
6. Douche supplémentaire, du 16 juin au	

31 août. . . . . 1 »
7. Bain de pieds (1 serviette). . . . . » 40
8. Inhalation (1 peignoir, 2 serviettes), du 25 mai au 15 juin, et du 1er au 30 septembre. 1 30
9 Inhalation (même linge), du 16 juin au 31 août. . . . . 2 »
10. Séance de pulvérisation, humage, etc. (1 peignoir), du 25 mai au 15 juin, et du 1er au 30 septembre. . . . . » 90
11 Séance de pulvérisation, etc. (même linge), du 16 juin au 31 août. 1 30

GALERIE DE DERRIÈRE

Tarif réduit pour les personnes pouvant justifier qu'elles ne payent aucun impôt.

(Ces tickets sont personnels.)

1. Bain simple ou douche locale (1 peignoir), du 25 mai au 15 juin, et du 1er au 30 septembre. . . . . » 80
2. Bain simple ou douche locale (même linge), du 16 juin au 31 août. 1 25
3. Bain et douche réunis (même linge), du 25 mai au 15 juin, et du 1er au 30 septembre. 1 15
4 Bain et douche réunis (même linge), du 16 juin au 31 août. 1 75
5. Douche supplémentaire, du 25 mai au 15 juin, et du 1er au 30 septembre. . . . . » 35
6. Douche supplémentaire, du 16 juin au 31 août. . . . . » 50
7. Bains de pied (1 serviette). . . . . » 30
8 Inhalation (1 peignoir), du 25 mai au 15 juin, et du 1er au 30 septembre. . . . . » 80
9. Inhalation (même linge), du 16 juin au 31 août. 1 25
10. Séance de pulvérisation (1 peignoir). . » 80

LINGE SUPPLÉMENTAIRE

Un peignoir . . . . . » 30
Une serviette. . . . . » 10
Un fond de bain. . . . . » 50

EAU MINÉRALE

Le verre d'Eau minérale à titre d'essai (à partir du troisième jour, l'abonnement est obligatoire). . . . . » 20

EAU DE FENESTRE

Le verre, bu à la source. . . . . » 10
La bouteille ou carafe (sans le verre). . . » 20

PORTEURS

Le service des porteurs mis à la disposition des malades par la Compagnie se paie comme suit :
La course (aller et retour). 1 50
La demi-course (aller ou retour seul). . . 1 »

Par abonnement personnel.

De vingt courses entières, au moins, payées d'avance, la course. 1 20
De vingt demi-courses, au moins, payées d'avance, la demi-course . . . . . » 80

Les porteurs doivent aller prendre ou reporter le malade dans sa chambre même, lorsque la disposition de l'hôtel le permet.

Les prix ci-dessus ne sont applicables que dans un rayon de trois cents mètres de l'Etablissement.

Pour une distance supérieure, la Compagnie se réserve d'augmenter les tarifs, ou même de refuser ses porteurs, suivant les circonstances.

HEURES DES SERVICES

Les heures désignées ci-dessous indiquent les limites entre lesquelles peuvent avoir lieu les différents services à l'époque de la plus grande affluence des baigneurs, mais les heures réelles d'ouverture et de fermeture de chaque genre de service balnéaire, et, dans chaque Établissement, sont fixées par la Direction aux diverses époques de la Saison thermale.

BAINS ET DOUCHES DANS LES CABINETS

Matin, de 4 h. à 11 h.
Soir, de 3 h. à 6 h.

GRANDES DOUCHES. — HYDROTHÉRAPIE PULVÉRISATIONS HUMAGES. — DOUCHES ASCENDANTES

Matin, de 5 h. à 11 h.
Soir, de 3 h. à 6 h.

BAINS DE VAPEUR. — INHALATIONS

Matin, de 6 h. 1/4 à 10 h. 1/4.
Soir, de 3 h. 1/4 à 5 h. 3/4.

La durée des bains, avec ou sans douche locale, et des séances de pulvérisation est, au maximum, d'une heure, toilette comprise. Les malades qui dépassent ce temps paient prix double.

La douche locale doit être donnée par le Doucheur ou Garçon de bain, à qui il est interdit de la donner en plusieurs fois ; sa durée ne doit jamais dépasser dix minutes

Les inhalations dont la durée, y compris la toilette, ne doit pas dépasser une heure, se donnent par séries complètes. Un malade ne peut donc être admis dans une série nouvelle que si la série précédente est complète.

Lorsque, par suite d'une autorisation spéciale, l'inhalation accompagnant le bain est prise dans le même cabinet, il n'en doit pas résulter une prolongation de la durée d'une heure pour le tout, la clôture de la série ne pouvant être retardée.

HYGIÈNE THERMALE

PROPRIÉTÉS DES EAUX DE LA BOURBOULE

L'excellente et légitime réputation du climat de La Bourboule ne doit pas faire oublier son altitude de 850 mètres qui, même en été, y rend les matinées et les soirées un peu fraîches. Il faut donc toujours être muni de quelques vêtements chauds lorsqu'on vient y faire une saison.

Au point de vue du traitement, il sera bon d'avoir bu de l'eau minérale pendant quelques semaines avant de se mettre en route pour la station thermale, afin d'être à l'abri des malaises que la première ingestion de l'eau occasionne parfois aux personnes très impressionnables.

DESCRIPTION DES SOURCES

La Compagnie des Eaux minérales de La Bourboule dispose de sept sources thermales dont deux seulement, les sources Choussy et Perrière, sont exportées en bouteilles. Dans la station elles sont utilisées pour tous les services balnéaires et pour l'alimentation des buvettes.

Les sources de *Sedaiges*, de la *Plage* et du *Puits Central* ne sont pas utilisées actuellement. Ces cinq sources sont sur la rive droite de la Dordogne. Sur la rive gauche, jaillissent les sources Fenestre recouvertes d'un élégant kiosque à l'entrée du parc de la Compagnie. On les boit à la source même ou dans les hôtels comme eau de table.

COMPOSITION

DE L'EAU DE LA BOURBOULE

(Analyse faite par MM. Jules LEFORT et BOUIS, membres de l'Académie de médecine, et publiée dans le rapport de M. POGGIALE, séance du 18 mai 1878).

ANALYSE ÉLÉMENTAIRE

	gr.
Résidu salin par litre	4.938
Arsenic métallique	0.00705
Acide carbonique libre et combiné. . .	1.7654
— chlorhydrique.	1.8517
— sulfurique	0.1175
— arsénique	0.01081
— silicique	0.1200
Soude.	2.4121
Potasse	0.1025
Lithine.	indiquée
Chaux	0.0739
Magnésie.	0.0135
Alumine	indices
Peroxyde de fer	0.0021
Oxyde de manganèse	traces
Matière organique	indices
	6.46951

COMPOSITION HYPOTHÉTIQUE

Déduite de l'analyse élémentaire.

Arsenic métallique	0.00705
ou acide arsénique	0.01081
ou arséniate de soude du Codex	0 02847
Acide carbonique libre	0.0518
Chlorure de sodium	2 8406
— de potassium	0.1623
— de lithium	indiqué
— de magnésium	0.0320
Bicarbonate de soude	2.8920
— de chaux	0.1905
— de magnésie	»
— de protoxyde de fer	»
Sulfate de soude	0.2084
Peroxyde de fer	0.0021
Oxyde de manganèse	indices
Acide silicique	0.1200
Alumine	indices
Matière organique	indices
	6.4997

Les analyses communiquées le 10 février 1880 par M. Riche à l'Académie de médecine ont confirmé ces résultats et prouvé que la minéralisation de la source Choussy se confond sensiblement avec celle de la source Perrière. — Elles ont en

outre constaté que la source Choussy contient 0 gr. 017 de chlorure de lithium, dont la présence seule avait été indiquée par MM. Jules Lefort et Bouis.

On voit que l'eau de la Bourboule contient *28 milligrammes d'arséniate de soude* par litre, d'où il résulte qu'un tiers de litre renferme la dose à laquelle on administre l'arsenic sous la forme pharmaceutique. En dehors de l'arsenic elle a la même minéralisation que le sang, ce qui l'a fait comparer à du *sérum-minéral du sang sortant naturellement formé des profondeurs de la terre.*

Les grandes personnes en boivent de un demi-verre à trois verres par jour. La dose est de moitié pour les enfants. Le meilleur moment pour la prendre est une demi-heure avant le repas, ou encore pendant le repas, mêlée au vin.

PROPRIÉTÉS DES EAUX

L'eau de la Bourboule *chlorurée sodique*, *bicarbonatée*, *arsenicale* possède une action reconstituante des plus remarquables. Aussi agit-elle efficacement dans tous les cas d'*anémie* et de *lymphatisme*.

Elle régénère les *enfants débiles* et les *personnes affaiblies* et réussit aux CACHECTIQUES de tous ordres. Les accidents profonds de la *scrofule* sont généralement guéris par le traitement de *La Bourboule*.

Toutes les MALADIES DE LA PEAU sont traitées avec succès par l'eau de *La Bourboule ;* tandis que de simples lotions réussissent à faire disparaître les *dartres légères*, on parvient à guérir l'ECZÉMA et le PSORIASIS par un traitement sérieusement suivi.

Les *affections des voies respiratoires*, les ANGINES GRANULEUSES, les BRONCHITES CHRONIQUES. L'ASTHME sont guéris ou très heureusement modifiés à *La Bourboule*.

Depuis de longues années, l'action énergique de l'eau de *La Bourboule*, contre les FIÈVRES INTERMITTENTES, a été constatée : la CACHEXIE PALUDÉENNE trouve en elle le seul remède efficace connu.

Certaines formes de *rhumatisme* et notamment le RHUMATISME NOUEUX, sont sérieusement améliorés par le traitement de *La Bourboule*.

Enfin, l'eau de *La Bourboule* réussit généralement très bien aux *diabétiques maigres*, sur lesquels Vichy et Vals n'ont aucune action.

DISTRACTIONS

Magnifique parc, appartenant à la Compagnie, dit Parc de Fenestre, Casino, Jeux de toute nature. *La Bourboule* est le centre des excursions les plus curieuses et les plus variées, dont la plupart peuvent se faire, sans aucune fatigue, à pied, à cheval, ou à âne.

Parmi les plus agréables excursions à faire, nous citerons :

La roche Vendeix et la forêt de Bozat. Les villages de Saint-Sauves et de Liornat. Les cascades du Plat-à-Barbe et de la Vernière. Le salon de Mirabeau et la station du Mont-d'Or. Les cascades de Queureille, et du Rossignolet. La cascade du Serpent, la vallée de la Cour et la gorge d'Enfer. Le pic du Sancy. Le lac de Guéry et les roches Tuilières et Sanadoire. Le lac Chambon, le volcan du Tartaret et le château de Murols. La vallée de Chaudefour, etc.

Quelques-unes de ces promenades ne peuvent se faire qu'en voiture. Des landaus confortables sont toujours à la disposition des excursionnistes.

Le prix est à débattre.

On paye les chevaux de selle de 6 à 10 francs par jour, suivant le moment de la saison, et les ânes de 0,50 centimes à 1 franc l'heure.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Cinq levées par jour.
Cinq distributions par jour.
Les bureaux des postes et télégraphes sont ouverts :
Les jours de la semaine, de 8 h. à midi et de 2 h. à 7 h. du soir.
Les dimanches et fêtes de 8 h. à 10 h. et de midi à 3 heures.

CULTE CATHOLIQUE

Messes basses de 5 h. du matin à 9 h.
Grand'messe à 10 h. 1/2, *le Dimanche.*
M. Blanchot, curé.

CULTE ANGLICAN OU ÉVANGÉLIQUE

Le Dimanche à midi 1/2.
Salon de l'Établissement Choussy.

EXPÉDITION DE L'EAU MINÉRALE

On trouve l'eau de La Bourboule chez tous les pharmaciens de France et dans les principales pharmacies de l'étranger.

La Compagnie des Eaux minérales expédie directement des caisses de 50 et de 30 bouteilles aux personnes qui en font la demande au régisseur, à La Bourboule. Le prix est, franco de port et d'emballage *en gare* de LAQUEUILLE (ligne de Clermont-Tulle) :

Caisse de 50 bouteilles 40 francs.
Caisse de 30 bouteilles 24 francs.

Expédition contre remboursement à moins d'indication contraire.

Adresser les demandes au régisseur de la Compagnie, à la Bourboule (Puy-de-Dôme).

Voir ci-après ce que coûte une caisse d'eau de La Bourboule rendue dans les principales villes de France.

	Caisse de 30 bout.	Caisse de 50 bout.
	F. C.	F. C.
Limoges	25 25	41 90
Lons-le-Saulnier	26 75	44 30
Lorient	28 25	46 65
Lyon	26 80	44 40
Mâcon	26 20	43 40
Marseille	27 15	45 35
Melun	27 10	44 80
Mende	27 25	45 »
Metz	28 40	46 55
Mézières	28 40	46 85
Montauban	26 50	43 85
Mont-de-Marsan	27 90	46 10
Montluçon	25 »	41 50
Montpellier	26 90	44 45
Moulins	25 45	42 20
Mulhouse	28 85	47 25
Nancy	28 »	46 10
Nantes	26 90	44 50
Nevers	25 80	42 80
Nice	28 40	46 90
Nîmes	26 70	44 20
Niort	26 50	43 85
Orléans	26 30	43 55
Paris	27 »	44 55
Pau	28 76	47 40
Périgueux	25 55	42 40
Perpignan	28 50	47 »
Poitiers	26 10	43 25
Privas	26 70	44 20
Le Puy	25 70	42 60
Quimper	28 50	47 »
Redon	27 80	45 95
Reims	28 10	46 35

	Caisse de 30 bout.	Caisse de 50 bout.
	F. C.	F. C.
Rennes	27 75	45 85
Rochefort	26 50	43 90
La Rochelle	26 65	44 05
La Roche-sur-Yon	27 »	44 60
Rodez	26 10	43 30
Rouen	28 05	46 30
Saint-Etienne	25 60	42 50
Saint-Lô	28 65	47 25
Saint-Malo	28 40	46 85
Sarreguemines	28 90	47 30
Schlestadt	29 35	48 »
Sens	27 »	44 65
Strasbourg	30 15	47 75
Tarbes	28 20	46 50
Thionville	28 70	47 05
Toulon	27 80	45 90
Toulouse	26 60	44 »
Tours	26 40	43 70
Troyes	27 40	45 30
Valence	26 45	43 80
Vannes	28 05	46 30
Vendôme	26 60	43 90
Vesoul	27 45	45 35
Versailles	27 35	45 20
Vichy	25 20	41 80
Wissembourg	29 45	48 20

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Renseignements généraux. Comment on va à *La Bourboule*	3
La station thermale. Liste des hôtels, villas et maisons meublées	5
Liste et adresse des médecins consultants	8
Description des établissements thermaux	10
Tarif des bains, douches, etc.; heures de services	13
Hygiène thermale. Description et composition des sources	19
Propriétés des eaux	24
Distractions. — Excursions	25
Service des postes et télégraphes. — Culte	26
Expédition de l'eau minérale	27
Prix d'une caisse d'eau rendue dans les principales villes de France	28

386. — RAIMON-ROUDHLOFF, 61, RUE RODIER.

LA BOURBOULE

SITUATION — ITINÉRAIRE

SAISON THERMALE

DU 25 MAI AU 30 SEPTEMBRE

Envoi gratuit de notices et prospectus.